

# DES PARCOURS EN ŒUVRE(S)

## PARCOURS MUSIQUE à l'ÉCOLE et au COLLEGE

2018- 2019

---

### 1 – Descriptif général

Le dispositif « *Des Parcours en œuvre(s) - Musique* » vise à développer le chant choral et les pratiques vocales, ainsi que la création sonore et musicale à travers la mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle à l'école et au collège. Le projet de chant choral intègre le dispositif « *Au-delà des scènes, au-delà des murs* » et deux projets de création sonore et musicale intégrant le dispositif « *Découverte d'un univers artistique : démarche de création sonore et musicale* ». Il permet de diversifier et développer les moyens d'expression musicale de l'élève et les aide à se créer une culture artistique personnelle. Inscrit dans la Convention « Tarn-Education-Culture » et dans la charte de développement de la pratique vocale et chorale, il est proposé en partenariat avec l'ADDA du Tarn, le Conservatoire de musique et de danse du Tarn et l'action culturelle de l'académie de Toulouse.

### 2 – Deux grands domaines : le chant choral et la création musicale et sonore

Coordonnée par le Conseiller Pédagogique en Education Musicale, la mise en œuvre du dispositif « *Des Parcours en œuvre(s) - Musique* » s'ancre sur deux axes :

- A. **AU-DELA DES SCENES, AU-DELA DES MURS** : L'art peut se vivre et se partager partout sous la forme de rencontres, de concerts, de performances, ... Ce dispositif permet aux élèves de s'approprier des références culturelles et de construire des repères artistiques à travers des pratiques personnelles. Il contribue à nourrir le projet collectif de la classe.

Pour les écoles des circonscriptions de Castres, Lavaur et Mazamet, trois types de rencontres de chant choral sont mis en place en 2018-2019.

1. Rencontres de proximité en temps scolaire «Chant choral au fil de l'eau» : S'adressant aux écoles des circonscriptions de Castres, Lavaur et Mazamet et fondé sur volontariat des enseignants pour le cycle II et le cycle III (1° et 2° années), le projet conduit à des rencontres auront lieu en mai-juin 2019 en temps scolaire. Ce projet est proposé aux enseignants (cf. candidature ci-dessous) qui s'engagent à mettre en œuvre une pratique régulière et rigoureuse du chant choral en associant l'apprentissage des chants et une pratique vocale créative : jeux vocaux, vocalises, interprétation, etc.

Les rencontres chorales de proximité réunissant en temps scolaire les classes retenues permettront de valoriser les pratiques vocales menées en classe et d'en renforcer le sens. Ces rencontres seront accompagnées par le conseiller pédagogique en éducation musicale et par des professeurs du Conservatoire. Axé sur le répertoire départemental, le concert de chant choral sera complété par un concert pédagogique «Fragments d'histoire de la musique – flûte et cordes pincées » présenté par des professeurs du conservatoire.

### **Répertoire proposé :**

*Cycle 3* : Belle-île-en-mer (L. Voulzy), les lionnes, Singing in the rain (A. Freed, N. Brown), La Seine (M), La pluie (Zaz), Le Verdon, Rien que de l'eau (V. Sanson), C'est de l'eau (Monsieur Nô) et un chant occitan : Aiga de roca.

*Cycle 2* : Goutt'blues (J. Humenry), la Baleine bleue (S. Waring) , Mon poisson rouge, Dans une goutte d'eau (J. Mayoud), Si dans la mer, Les nuages, Pêcheur de crevette, Occitan : Airolet.

La préparation du répertoire est réalisée par l'enseignant. La mise en œuvre sera adaptée à la configuration des rencontres. Les classes bénéficieront également d'au moins trois interventions d'un professeur du conservatoire et/ou du conseiller pédagogique en éducation musicale. Par ailleurs, la conseillère pédagogique en occitan interviendra au moins une fois pour la mise en œuvre du chant occitan.

**Important** : Le coût de transport le jour de la rencontre est à prendre en charge par les écoles.

*Voir le bulletin de candidature uniquement pour ce volet « cycle 2 - cycle 3 (1° et 2° années) » en fin de document.*

Une commission examinera les demandes de participation des classes. Cette commission est composée :

- de l'IEN en charge de la mission « Arts et Culture »
- du conseiller pédagogique en éducation musicale
- des représentants des structures partenaires (ADDA et Conservatoire)

La priorité sera donnée :

- aux enseignants n'ayant jamais participé au Projet départemental de Chant choral.
- aux écoles rurales.

2. Projet commun école/collège «Musique au fil de l'eau» : rencontre fondée sur la base du volontariat d'un(e) professeur(e) de musique d'un collège des trois circonscriptions concernées et validée par l'IA-IPR d'éducation Musicale et chant choral. Le projet 2018-2019 donnera lieu à un concert final, réunissant des écoles et un collège déjà repérés, sera organisé hors-temps scolaire en mai/juin 2019.

3. Parcours en chansons : « Autour de la Méditerranée ». Les rencontres auront lieu à Mazamet et à Castres fin mai 2019. La coordination de ce projet inter-établissements est assurée par M. De Gérando, professeur d'éducation musicale et de chant choral.

Les élèves de CM2 sont visés à travers l'intégration de trois classes dans le projet. Les IEN de circonscription valideront ensuite la candidature des classes de cycle 3 volontaires. Il s'agira pour chaque classe de préparer cinq chants au sein du répertoire proposé avec l'aide d'un professeur du conservatoire (au moins six interventions sont prévues durant le projet). Le coût de transport le jour de la rencontre est à prendre en charge par les écoles.

*Voir bulletin de candidature en fin de document.*

- B. DECOUVERTE D'UN UNIVERS ARTISTIQUE : démarche de création sonore et musicale.** Ce dispositif vise à découvrir ou d'approfondir la connaissance d'un artiste, de son univers singulier et de ses sources d'inspiration. S'appuyant sur la présence d'un artiste ou l'intervention d'un

acteur culturel du département, ce dispositif permet d'amener les élèves au plus près du processus créatif, de s'approprier des références culturelles et de construire des repères artistiques à travers des pratiques personnelles. Il contribue à nourrir le projet collectif de la classe.

#### Propositions en direction des **classes de cycle 3 du département** :

En partenariat **avec le GMEA** - « Centre National de Création Musicale d'Albi-Tarn » - et **l'ADDA du Tarn**, il est proposé :

- à 2 classes de cycle 3 du département de s'engager dans un parcours complet d'éducation à l'écoute et aux pratiques de la musicale expérimentale : découverte et d'initiation aux pratiques musicales expérimentales, ateliers, rencontres avec des musiciens invités au GMEA, expériences sonores, réalisation de pièces musicales collectives, écoutes et découverte d'œuvres, viendront ponctuer l'année scolaire 2018-2019, au sein de l'école, dans les locaux du GMEA ou sur les lieux de résidence des musiciens invités par la GMEA (Scène Nationale, Théâtre Athanor...). Coût par classe : 300 €

- à 6 classes de cycle 3 au maximum, trois séries de modules plus courts axé sur un des aspects du parcours complet. Coût par élève : 4 €

Pour ces deux propositions qui sont présentées en annexe (pdf), c'est l'écoute, le sens premier du « jeu » qui sera sollicité au cours de ces rendez-vous. En dehors de la participation financière à ces parcours, les coûts de transport le jour de la rencontre seront à prendre en charge par les classes participantes.

*Voir doc. joint en p.j. et bulletin de candidature en fin de document.*

C. **REGARDS CROISES** : Dans le cadre du plan *Arts et Culture* du Tarn, il s'agit d'échanger sur les enjeux des apprentissages culturels et artistiques à l'école, de relier les enseignements aux programmes et de contribuer à faire connaître les structures artistiques et culturelles tarnaises. Ce temps de formation s'adresse **aux artistes, aux médiateurs culturels et aux enseignants du premier et du second degré**. Pour 2018-2019, il est proposé une après-midi spécifique pour chacun des champs artistiques. **L'atelier d'éducation musicale** aura lieu le **30 janvier à Albi de 13h30 à 16h30** (lieu sous réserve : salle de l'Athanor).

Contenu :

- Atelier de pratique vocale – autour du répertoire de Basilio Astulez

Ex : <https://www.youtube.com/watch?v=PXmJf8ND52M&list=RDrW0gTVqW36o&index=6>

## Parcours en œuvre - Musique

Candidatures avant le **20 septembre 2018**

Pour le **premier degré**, les candidatures devront être renvoyées **sous couvert de l'inspection de circonscription avec avis de l'IEN** à l'attention de François Gruwé, conseiller pédagogique Musique : [Cpd-musique-81@ac-toulouse.fr](mailto:Cpd-musique-81@ac-toulouse.fr)

Pour le **second degré**, les candidatures devront être renvoyées **avec avis du chef d'établissement** au professeur coordonnateur : [gerando.julien@neuf.fr](mailto:gerando.julien@neuf.fr), et en copie pour information François Gruwé, conseiller pédagogique Musique : [Cpd-musique-81@ac-toulouse.fr](mailto:Cpd-musique-81@ac-toulouse.fr).



## Bulletin de candidature -« Parcours en œuvre(s) – Musique » - 2018-2019

Adresse de l'école/de l'établissement : .....

Niveau(x) de la classe : .....Nombre d'élèves (détail/niveau) : .....

Enseignant(e)s : Nom ..... Prénom .....

Directeur(trice) de l'école : .....

Chef d'établissement : .....

Téléphone : .....

Adresse élect. : .....

### Parcours demandé :

#### Premier degré :

- Rencontres de chant choral en temps scolaire «Chant choral au fil de l'eau» - Cycles II et III
- Découverte d'un univers artistique – GMEA - « Parcours complet »
- Découverte d'un univers artistique – GMEA - « Modules »

J'ai bien noté que l'inscription à ce projet nécessitait de ma part un engagement quant à la prise en charge partielle ou totale des transports.

La décision de la commission réunissant des membres du groupe départemental « Arts et culture » me sera communiquée fin septembre 2018.

Fait à ..... le .....

Signature de(s) l'enseignant(s) :

Avis et signature du (de la) directeur(rice):

Avis et signature de l'IEN :